

Portes ouvertes aujourd'hui sur le don d'organes

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3422 - Jeudi 27 novembre 2014 - Prix : 10 DA

En octobre dernier

Un des auteurs de l'assassinat de Hervé Gourdel éliminé par l'ANP

Page 24



Saadani tente de recadrer les parlementaires du FLN

«Je veux savoir la vérité»

Lire page 3

Le message obscur des électeurs tunisiens

Par Mohamed Habili

On se demandait ici même, l'autre jour, si les électeurs tunisiens allaient confirmer lors de la présidentielle leur précédent vote aux législatives, en marquant leur préférence pour le leader de Nidaa Tounes, Béji Caïd Essebsi, ou au contraire le corriger en s'exprimant majoritairement en faveur de son principal concurrent, Moncef Marzouki, le président sortant. Au bout du compte, ils n'ont fait ni l'un l'autre, même si le premier a devancé le second de 6 points, ce qui n'est certes pas rien, mais qui n'est pas suffisant pour lui assurer la victoire au second tour. N'empêche, le débat que les électeurs, d'ailleurs moins nombreux cette fois-ci que précédemment, n'ont pas voulu trancher dès dimanche dernier, il leur faudrait bien en décider prochainement, lors du second. En attendant, on ne peut que chercher à saisir le message qu'ils ont voulu émettre pour deviner le choix final qu'ils comptent prendre, qui d'une certaine façon est déjà fait. Si bien qu'un très bon connaisseur du champ politique tunisien est, théoriquement tout au moins, en mesure de faire ressortir de l'apparent désordre des deux derniers scrutins. Les Tunisiens ont parlé en effet, mais un peu à la manière de la Pythie de Delphes, qui comme on le sait ne dit ni ne nie rien, mais suggère.

Suite en page 3

Joan A. Polaschik, ambassadeur des Etats-Unis à Alger

«Nos relations n'ont jamais été aussi bonnes»



«L'économie algérienne a des défis à relever et il y a des indicateurs très positifs qui montrent que le gouvernement algérien est capable de les relever», a souligné la diplomate américaine.

Lire page 2

Transport aérien

Air Algérie augmente sa part de marché

Page 5

Le projet offert par la Chine sera achevé en juillet

L'Opéra d'Alger, joyau pour mélomanes

Page 13

Joan A. Polaschik, ambassadeur des Etats-Unis à Alger :

«Nos relations n'ont jamais été aussi bonnes»

■ «L'économie algérienne a des défis à relever et il y a des indicateurs très positifs qui montrent que le gouvernement algérien est capable de les relever», a souligné la diplomate américaine.

Par Yazid M.

Les relations algéro-américaines n'ont jamais été «aussi bonnes», s'est félicitée hier l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Joan A. Polaschik, qui a exprimé le vœu de son pays d'élargir et d'approfondir sa coopération économique avec l'Algérie.

«Les relations entre nos deux pays n'ont jamais été aussi bonnes et nous avons une large coopération touchant à plusieurs domaines», a indiqué M^{me} Polaschik dans un entretien à l'Agence officielle. «J'entends travailler avec le gouvernement algérien pour renforcer, approfondir et élargir la très bonne coopération existant entre nos deux pays», a assuré cette diplomate. Dans ce contexte, M^{me} Polaschik a fait savoir qu'elle allait axer son travail durant son mandat sur trois domaines, à savoir la coopération sécuritaire et la promotion de la stabilité régionale, le renforcement des

relations économiques et commerciales et enfin le rapprochement entre les peuples américain et algérien.

Pour illustrer la volonté de l'Algérie et des Etats-Unis de booster leurs relations, M^{me} Polaschik a rappelé les différentes visites effectuées par de hauts responsables des deux pays, notamment durant l'année en cours. Elle a, dans ce cadre, indiqué que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait rencontré, en août dernier à Washington, en marge de sa participation au sommet Afrique/Etats-Unis, des responsables de grandes firmes américaines. M^{me} Polaschik a également salué les résultats auxquels a abouti la mission économique conduite en octobre dernier par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouhouareb, à Washington et à Chicago, pour présenter les opportunités d'investissements en Algérie, où le ministre avait exprimé la volonté du gouvernement algérien de rendre le climat d'affaires en Algérie «plus attractif». Toutefois, note-t-elle, «l'économie algérienne a des défis à relever et il y a des indicateurs très positifs qui montrent que le gouvernement algérien est capable de les relever», a souligné la diplomate américaine.

Énergie : socle de la coopération économique

M^{me} Polaschik a estimé que le domaine de la production de l'énergie peut servir de «base solide» à la coopération écono-



Ph:DR

mique algéro-américaine, «surtout avec la volonté de l'Algérie d'investir dans la production des énergies renouvelables». «Les Etats-Unis ont une expérience avérée dans ce domaine et les entreprises américaines utilisent les technologies les plus avancées et peuvent mettre leur savoir-faire à la disposition de l'Algérie», a-t-elle ajouté. Dans le même contexte, elle a rappelé le contrat signé, l'année dernière, entre General Electric (GE) et Sonelgaz pour augmenter les capacités de l'Algérie en matière de production d'électricité. En outre, elle a rappelé le contrat signé récemment entre la compagnie aérienne nationale Air Algérie et le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de dix nouveaux

appareils.

Eviter l'amalgame entre Islam et terrorisme

Par ailleurs, la diplomate américaine a tenu à souligner l'importance de ne pas faire l'amalgame entre le terrorisme et l'Islam. «Les terroristes sont des criminels sans aucun respect pour les vies et les valeurs humaines et c'est totalement faux d'associer le terrorisme à une religion ou une cause donnée», a-t-elle souligné. «Le gouvernement américain voit l'Islam comme une religion de paix», a affirmé M^{me} Polaschik, pour qui la violence «n'est jamais la réponse appropriée au règlement d'un conflit». «Nous encourageons toujours les parties d'un

conflit à s'asseoir autour d'une même table et à régler les différends sans recourir à la violence», a-t-elle poursuivi. Par ailleurs, M^{me} Polaschik a relevé que l'Algérie est un pays de «diplomates chevronnés», rappelant, dans ce cadre, le rôle joué par l'Algérie pour la libération en 1981 de 52 otages américains qui étaient détenus en Iran.

«Le gouvernement et le peuple américains seront éternellement reconnaissants à l'Algérie pour son rôle dans la libération de ces otages», a affirmé M^{me} Polaschik, qui s'est dit «fière» et «enthousiaste» de pouvoir travailler avec des diplomates algériens, notamment dans le règlement des crises régionales.

Y. M. /APS

Risques majeurs La prévention, clef de la gestion

LA MISE en place de dispositifs préventifs fiables constitue la clef de la gestion des risques, a indiqué hier à Constantine le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Melizi. Melizi, qui intervenait au cours d'un conseil de wilaya élargi aux présidents des douze Assemblées populaires communales (APC), en présence, notamment, de représentants de la Protection civile et de la Conservation des forêts, a souligné que la prévention est «à même de réduire l'ampleur d'une calamité naturelle». Les aléas dus aux bouleversements climatiques, les inondations et les séismes constituent autant de dangers pour lesquels tout un chacun doit sérieusement se préparer, a estimé de son côté le wali, Hocine Ouadah, qui a coprésidé la réunion. Les différents intervenants ont fait état de «mesures pratiques» et «d'actions concrètes» pour faire face aux risques liés à des phénomènes naturels, notamment les inondations provoquées par les crues d'oueds. Il a été cité, à ce propos, des opérations de curage et de calibrage des cours d'eau, en cours de réalisation ou en phase de l'être, à travers certaines communes à forte densité démographique de la wilaya. Des responsables locaux ont sollicité «le déblocage de fonds supplémentaires pour mener d'autres actions de calibrage et de nettoyage des lits des cours d'eau pour la protection des personnes et des biens».

Kamel L.

Ministère de l'Intérieur

6 000 fonctionnaires formés pour un «service public de qualité»

Quelque 6 000 fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales seront formés d'ici la fin de l'année en vue d'assurer un service public de qualité, a indiqué, hier à Alger, le directeur des ressources humaines et de la formation au ministère, Abdelhalim Merabti.

«D'ici la fin de l'année, nous atteindront le chiffre de 6 000, toutes catégories confondues, des fonctionnaires formés, à même de leur permettre de répondre aux préoccupations des citoyens», a-t-il déclaré, lors d'une conférence-débat au forum du journal *El Moudjahid* consacrée aux chantiers de la formation lancés par le ministère.

Il a précisé qu'actuellement plus 2 000 fonctionnaires, en charge des dossiers des marchés publics au niveau des communes, des daïras, des wilayas et de l'administration centrale, ont bénéficié d'une formation, ajoutant que les 1 541 secrétaires généraux des communes du pays ont également eu une formation pour améliorer la qualité du service public en faveur du citoyen.

M. Merabti a indiqué que son département ministériel avait réservé 371 millions de DA à la formation en faveur de ses fonctionnaires au niveau central et 129 millions de DA au niveau local, précisant que cela démontrait l'importance qu'accorde l'Etat à la formation.

S'agissant de l'amélioration de la qualité

du service public, il a indiqué que le ministre de l'Intérieur a instruit tous les responsables pour fixer les journées de réception des citoyens afin de répondre à leur doléances, ajoutant que 100 milliards de DA ont été réservés aux Plans communaux de développement (PCD) pour l'année 2015.

Evoquant l'importance qu'accorde son département à la formation qui devrait toucher tous les cadres, il a indiqué que le mois dernier, 3 cadres du ministère, 3 walis ainsi que 3 P/APC ont été envoyés en France pour une formation entrant dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public en faveur du citoyen.

Il a indiqué qu'actuellement le ministère de l'Intérieur avait quelques établissements de formation sous sa tutelle, à l'instar de l'Ecole nationale d'administration, des centres de formation des collectivités locales à Oran, Béchar et Ouargla, et deux centres qui seront bientôt réceptionnés, l'un à Djelfa et l'autre à Constantine, ajoutant que l'objectif était d'avoir un centre dans chaque wilaya pour prendre en charge tous les besoins en matière de formation.

S'agissant de la formation d'une semaine dispensée en faveur des P/APC le 16 novembre dernier, il a indiqué avoir organisé cette formation pour les mettre en contact et créer un espace d'échange d'idées et d'initiatives plurielles, ajoutant avoir senti de l'en-

gagement chez eux pour apprendre davantage dans la gestion afin de satisfaire et répondre aux doléances des citoyens.

«Les P/APC veulent que ces formations soient fréquentes et durent plus longtemps. Mais à la lumière des évaluations, cette formation a donné de bons résultats», a-t-il assuré.

Les P/APC ont suivi une formation se déclinant sur 5 thèmes, à savoir l'organisation, les missions et le fonctionnement de la commune, les marchés publics, le contentieux, la gestion des ressources humaines et les finances locales.

Intervenant au cours de cette conférence-débat, le P/APC de Ghardaïa, Yahia Abaza, a estimé que la formation dispensée par le ministère de l'Intérieur était très bénéfique aux élus pour la gestion quotidienne de la cité.

«Nous souhaiterions que ce genre de formation se renouvelle souvent pour nous apprendre à mieux gérer davantage nos communes et répondre aux doléances des citoyens qui nous ont fait confiance», a-t-il dit.

De son côté, le maire de Oued El Alleug (Blida), Ahmed Bahloul, a souligné l'importance d'avoir un bon encadrement, notamment les chefs de service, le SG de la commune, connaissant bien la loi pour une bonne animation de la mairie.

Amine H./APS

Saadani tente de recadrer les parlementaires du FLN

«Je veux savoir la vérité»

■ Le Sg du FLN a expliqué que la presse a parlé de remous dans le groupe parlementaire du FLN, et de l'existence d'une volonté de le destituer. Pour Saadani, celui qui a une réserve ou une remarque ou dire quelque chose devant les députés, les portes sont ouvertes. «J'accepte tout ce qu'il dira, celui qui sent de l'injustice ou a subi des pressions de ma part qu'il le dise avec franchise».



Par Nacera Chennafi

Vers 15h30, un climat d'incertitude régnait à la salle de réunions réservée pour la rencontre des parlementaires du FLN, voulue par Amar Saadani, Sg du vieux parti pour dire à ses détracteurs qu'il a le soutien des élus du Parlement.

C'est à 15h49 que Amar Saadani fait enfin son apparition à la salle de réunions au niveau de l'hôtel El Aurassi, accompagné par Ould Khelifa, président de l'APN, sous les applaudissements des députés et sénateurs présents à cette rencontre de parlementaires convoquée par le Sg du FLN pour discuter de la révision de la Constitution et de la situation interne du parti.

Saadani a tenu au début à préciser le nombre des présents, comme réponse à ses détracteurs. Dans ce cadre, il a annoncé la présence de 37 sénateurs

sur les 46 existants et pour ce qui est des députés il parle de la présence de «188 en attendant l'arrivée des autres», selon lui.

Cette réunion, selon Saadani, se veut comme celle des mouhafedhs, le débat est ouvert, et qu'il veut à travers cette réunion avec les cadres du parti savoir «la vérité».

Il a expliqué que la presse a parlé de remous dans le groupe parlementaire du FLN, et de l'existence d'une volonté de le destituer. Pour Saadani, celui qui a une réserve ou une remarque ou dire quelque chose devant les députés, les portes sont ouvertes. «J'accepte tout ce qu'il dira, celui qui sent de l'injustice ou a subi des pressions de ma part qu'il le dise avec franchise».

Dans leurs interventions, un sénateur de Béjaïa évoquera la question du renouvellement des structures du parti et que les ennemis sont au niveau du parti. Pour Saadani, «il s'agit d'une ren-

contre parlementaire», donc, il faut parler des problèmes posés au sein du Parlement.

Dans la matinée, la guerre des tranchées au niveau du FLN a commencé à l'Assemblée populaire nationale quand les députés qui se sont déclarés contre Saadani ont voulu à tout prix retarder la plénière consacrée au vote du projet de loi portant sur les mutuelles, sachant que le Sg du parti a convoqué une réunion des parlementaires vers 14h30 au niveau de l'hôtel El Aurassi.

Cependant, le chef du groupe parlementaire du parti, Tahar Khaoua, a aussitôt intervenu pour inciter les députés à rejoindre l'hémicycle vers 11 h. À la fin des travaux de la plénière, une quarantaine de députés ont tenu un sit-in au niveau du hall de la chambre basse du Parlement. Un communiqué a été lu à l'occasion, dans lequel, ils dénoncent la gestion de la

direction politique actuelle du parti. Les députés contestataires parlent de 120 signatures de membres de l'APN qui soutiennent cette action, sachant que le vieux parti dispose de 210 députés depuis les dernières législatives.

Ces députés qualifient leur action de «sonnette d'alarme» au «danger» des «actes autoritaires et improvisés de la direction politique actuelle qui sont contre les principes de la démocratie et les traditions de notre parti».

Les détracteurs de Saadani dénoncent aussi ce qu'ils appellent «le coup d'Etat flagrant sur la légitimité et la base militante du parti». A cet effet, ils invitent les membres du Comité central du parti à agir en toute responsabilité «historique» afin de sauver le parti de cette situation «difficile et couper la route aux aventuriers».

Il est à noter que le meneur de cette action est le député «Mouad Bouchareb» exclu par Saadani du groupe parlementaire du FLN. Pour rappel, le mois en cours a vu le retour de la protestation au niveau du FLN, à travers deux sit-in tenus devant le siège central du parti contre le secrétaire général du Front de libération nationale.

Le secrétaire général du vieux parti est conscient des enjeux d'avoir le soutien des structures de base du FLN, notamment les kasmass et les mouhafadhas qui auront un rôle important à jouer lors du congrès du parti attendu pour début 2015. Dans ce contexte, Saadani a créé de nouvelles mouhafadhas bien avant la mise en place du nouveau découpage administratif.

Ce renouvellement a été fortement critiqué par le groupe Belayat et même quelques élus.

Saadani voudrait continuer à la tête du Front de libération nationale dans la prochaine étape mais Abdelaziz Belkhadem semble ne pas baisser les bras puisqu'il est accusé d'être derrière les sit-in tenus au début de ce mois devant le siège central du parti contre Saadani.

N. C.

Vote à l'unanimité du projet

La loi sur la création du fonds de pension alimentaire adoptée

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté à l'unanimité, hier à Alger, le projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées exerçant le droit de garde de leurs enfants.

Présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, la séance consacrée au vote s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre de la Justice a indiqué que ce fonds «à caractère humanitaire constitue

un nouveau jalon qui vient renforcer le système juridique à même de garantir la protection et la consolidation des droits de la femme et de l'enfant en Algérie».

Ces deux catégories (femme et enfant) jouissent d'une attention particulière de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a souligné à maintes reprises «l'impératif de consolider le cadre juridique spécifique à celles-ci», estimant que le texte de loi, adopté aujourd'hui, «est la consécration des orientations données par le Président Bouteflika dans ce domaine». Louh a rappelé les efforts de

l'Etat en matière de protection de la femme dans le cadre de la révision constitutionnelle de 2008 et de la loi électorale de 2012, grâce auxquelles les droits de la femme ont été consacrés et sa représentation renforcée au sein des Assemblées élues.

Dans le cadre de l'enrichissement de l'arsenal juridique dans ce domaine, le ministre a annoncé que «le projet de loi amendement le code pénal relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes sera soumis prochainement à une commission ad hoc, outre l'examen de la loi sur la protection de l'enfant».

Hani Y.

LA QUESTION DU JOUR

Le message obscur des électeurs tunisiens

suite de la page Une

Il convient maintenant d'interpréter, de décoder ce qu'ils ont dit, message qui dans sa pureté est à la fois unique et univoque. Bien entendu, il n'y a qu'un ou des enfants du pays pour pouvoir s'y reconnaître. Les commentateurs à chaud estiment cependant que l'élection sera ce que les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats après ceux des deux finalistes voudront en faire. C'est les reports de voix conformément à leurs consignes qui sauraient départager les finalistes. Dans cette optique, le premier d'entre ces faiseurs de roi serait Hama Hammami, arrivé en troisième position, avec près de 8% des voix. En supposant que le moment venu aucune de celles-ci ne vienne à manquer à l'un ou l'autre des finalistes, on voit bien qu'elles ne suffiront ni à l'un ni à l'autre. Il leur faudrait non seulement l'appoint des voix obtenues par les candidats arrivés derrière le candidat du Front populaire, mais encore des voix fraîches, enlevées à l'un ou l'autre des finalistes, ou bien qui s'expriment pour la première fois, en particulier du fait d'une participation plus forte qu'au premier tour, scénario d'ailleurs des plus plausibles. Mais tout cela ne nous avance guère pour le moment, puisque ces reports ne vont pas de soi. Ils feront le cas échéant l'objet d'âpres marchandages. Quand bien même des consignes de vote seraient données au bout du compte, rien ne dit qu'elles seraient suivies, car les voix n'appartiennent pas aux candidats sur lesquels elles se sont portées. Si la Tunisie était une vieille démocratie au lieu d'être un pays en transition, la difficulté serait nettement moindre, car les grandes tendances électorales seraient alors connues, et s'offrirait comme un point d'appui pour tout exercice d'anticipation. Cela dit, l'élection de Béji Caïd Essebsi sera plus en accord avec les résultats aux législatives que celle de Moncef Marzouki, à même de donner lieu à une cohabitation difficile entre un gouvernement appartenant à un camp et le président à un autre. La différence essentielle entre les deux hommes est que l'un a pris les devants grâce à la mobilisation de son propre camp, et que l'autre doit son bon score à un puissant allié, Ennahda, qui en l'occurrence ne joue pas cartes sur table. Marzouki est un cheval de Troie qu'Ennahda a ou non l'intention de faire entrer dans le dispositif de ses rivaux laïques. Il ne serait pas étonnant qu'il faille attendre le tout dernier acte pour connaître ses véritables intentions.

M. H.

Assemblée populaire de la wilaya de Boumerdès Plus de 70 milliards destinés à l'investissement

LES MEMBRES de l'Assemblée populaire de wilaya ont adopté à l'unanimité le budget primitif de l'année 2015 qui se chiffre à plus de 128 milliards de centimes (1 285 281 183,00 DA). Lequel se répartit en deux volets, à savoir 567 258 770,63 DA destinés au fonctionnement et 718 022 412,37 DA aux équipements et à l'investissement. Un chiffre reluisant dans la mesure où celui communiqué est légèrement supérieur à celui de l'exercice de l'année 2014, avec une augmentation de près de 5 milliards de centimes (49 136 613,00 DA). Les élus ont accordé beaucoup d'intérêt au secteur de l'éducation, notamment les cantines scolaires et à l'environnement. Ainsi, un montant de 50 000 000 DA (5 milliards de centimes) est dégagé pour le raccordement des écoles au gaz naturel et 10 000 000 DA (1 milliard de centimes) pour les évaluer en chauffage, lit-on dans le rapport de la commission. Lequel précise que 100 écoles primaires disséminées à travers les 32 communes de la wilaya seront dotées de chauffage dès cet hiver. Outre celui accordé à ce secteur, la commission a alloué un montant de 23 400 000 DA au service public pour l'aménagement de structures d'accueil au niveau des municipalités. Lequel est réparti entre 13 communes de la wilaya ne disposant pas de ressources, soit une enveloppe financière de 1 800 000,00 DA pour chaque commune. A cette dernière (aide) aux municipalités, s'ajoutent 33 122 412,37 DA destinés à l'achat des bacs à ordures et d'autres beaucoup plus importantes de près de 17 milliards de centimes ont touché 24 communes pour l'achat de véhicules de collecte des ordures ménagères, à savoir, camions, bennes tasseuses et la préservation de l'environnement. Quant aux équipements au profit des communes, celle d'Ouled Heddadj a bénéficié d'un montant de 300 millions de centimes pour l'achat d'une ambulance, Baghlija d'un montant de 600 millions pour l'acquisition d'un rétrochargeur, Taourga de 700 millions pour un camion nacelle pour la réparation du réseau électrique et l'éclairage public et 280 millions à la commune de Souk El Had, soit un montant total de 18 800 000,00 DA destiné pour ces communes. La commission a adopté une enveloppe financière de 135 900 000,00 DA pour le financement de projets d'aménagement, notamment des routes, les parcs communaux, l'école de pêche de Dellys et tant d'autres projets ne nécessitant pas de gros moyens financiers.

A. Kichni

Pour sensibiliser la société civile et le personnel médical

Portes ouvertes aujourd'hui sur le don d'organes

■ L'association Don d'organes Biloba (Adob) organise aujourd'hui, la septième Journée «Portes ouvertes» ayant pour thème «La carte d'adhérent et la carte de donneur». L'association invite cordialement le public à venir en masse pour découvrir cette carte qui peut vous permettre de sauver des vies après votre mort.

Par Ahcene.H

L'Association Don d'Organes Biloba (Adob) organise à partir d'aujourd'hui à Alger la 7^e Journée «Portes ouvertes» sur le thème «La carte d'adhérent et la carte de donneur» pour sensibiliser la société civile et le personnel médical et paramédical aux procédures légales et scientifiques relatives au don d'organes, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

L'évènement se tiendra à l'Institut national de santé publique (INSP) et portera sur trois principaux volets qui concernent la législation algérienne en matière de don d'organes, l'aspect religieux et l'échange de vues entre les parties concernées par la question, a indiqué à l'APS le vice-président de l'association, Abderezak Zebboudj. Adob, composée de membres issus de divers hori-

zons, milite pour la promotion du don d'organes, de tissus et de cellules à travers notamment, l'information et la sensibilisation du public à cette problématique cruciale de santé publique.

Le programme de la journée comportera la présentation d'un état des lieux du don d'organes en Algérie, des explications sur l'utilité de la carte de donneur, sur les procédures des prélèvements et des greffes d'organes et sur le donneur en état de mort encéphalique, ainsi que l'avis de l'islam sur la question, pour une meilleure compréhension du sujet, a-t-il ajouté.

Des débats ainsi que des témoignages de donneurs et de receveurs d'organes sont également prévus, selon le vice-président d'Adob, association qui milite pour la promotion du don d'organes, de tissus et de cellules à travers notamment l'information et la sensibilisation au public.

A. H.



Secteur de l'éducation

L'initiative «Aide ton enfant à réussir» lancée

Une initiative intitulée «Aide ton enfant à réussir» a été lancée, mercredi à El-Oued par le Centre d'orientation scolaire relevant de la Direction de l'éducation. Visant l'amélioration du niveau scolaire de l'élève, cette action locale vise l'amélioration des capacités d'assimilation et d'apprentissage chez les élèves se présentant aux différents examens scolaires des trois paliers, ainsi que la sensibilisation des parents d'élèves sur leur nécessaire adhésion à cette initiative instructive, a indiqué le responsable de la cellule de communication à la Direction de l'éducation, Youcef Rezzag Salem. Déplorant le «recul» du niveau scolaire, Rezzag Salem a appelé

les partenaires de l'éducation, associations de parents d'élèves et syndicats du secteur, à contribuer à la valorisation des valeurs morales par la lutte contre la violence en milieu scolaire qui entrave l'élévation du niveau scolaire. Dans l'optique de généraliser l'initiative, le même responsable a fait part de la mobilisation de différents partenaires sociaux, dont les secteurs de la jeunesse, des sports, de la culture, des affaires religieuses, de la formation professionnelle, des associations de parents d'élèves et de la Radio régionale d'El-Oued. L'animation de communications de vulgarisation, des émissions radiophoniques, de rencontres de

proximité, la distribution de dépliants, l'organisation d'expositions, en plus de la contribution des imams, sont autant d'actions intermédiaires et de mécanismes mis en œuvre pour assurer le succès de cette initiative. Le programme de cette initiative, lancée depuis la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi, en présence des autorités locales et des cadres du secteur de l'éducation, prévoit également la généralisation de cette action pour toucher l'ensemble des 30 communes que compte la wilaya d'El-Oued.

Salim B.

Tizi Ouzou

Saisie de près d'un kg de drogue

Près d'un kilogramme de kif traité a été saisi, au début de la semaine courante, par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupé-

fiant à Tizirt (35 km au nord de Tizi Ouzou) a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. La saisie de quelque 930 grammes de kif traité, a été effectuée après

exploitation de renseignement parvenu aux policiers qui leur a permis de mettre la main sur deux individus âgés de 53 et 36 ans ainsi que la saisie du véhicu-

le utilisé par les trafiquants. Déférés devant le parquet de Tizirt, mardi dernier, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. **Hamid.M**

Patrimoine immatériel de l'humanité

La fête de la S'beiba de Djanet classée par l'Unesco

Le rituel de la S'beiba, une pratique ancestrale de la région de Djanet (Illizi), a été inscrit, mercredi, sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé l'Organisation des Nations unies pour les sciences et la culture (Unesco) dans un communiqué transmis à l'APS. Le comité de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, réuni lundi au siège de l'organisation onusienne à Paris (France), a décidé d'inscrire la S'beiba sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, en plus de sept autres éléments proposés par plu-

sieurs pays. La fête de la S'beiba, célébrée chaque Achoura par la population de Djanet (wilaya d'Illizi), est une fête traditionnelle puisant son origine dans l'histoire ancienne d'une guerre que se livraient les deux principales tribus touareg du Tassili n'Adjers et le pacte de paix qu'elles signeront après des années d'affrontements. Cette manifestation, riche en rythmes, en mouvements et en couleurs regroupe les deux ksour dominant la ville de Djanet. Elle est marquée par des joutes amicales entre leurs habitants et des danses sur les rythmes des tambourins. Des

guerriers en grand appareil reproduisent les guerres que se livraient, il y a des siècles de cela, les tribus de la région. La paix est instaurée après l'intervention des sages. En septembre dernier, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi, avait indiqué à l'APS que le dossier proposé par l'Algérie en vue du classement par l'Unesco de cette manifestation populaire millénaire comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité «devra connaître une issue positive». **Nadir F.**

Transport aérien

Air Algérie augmente sa part de marché

■ Air Algérie compte renforcer sa flotte, composée actuellement de 43 appareils, à travers notamment l'acquisition de 16 autres appareils.

Par Tarek L.

La compagnie nationale du transport aérien Air Algérie a augmenté sa part de marché à 51,5% en 2014 à la faveur du plan quinquennal de la compagnie, a indiqué son P-dg, Mohamed Salah Boulouf, qui a annoncé que ce taux est appelé à atteindre les 52% l'année prochaine. Air Algérie qui compte augmenter sa part de marché à l'avenir,

Boumerdès

Plus de 40 millions de litres de lait produits

UNE PRODUCTION de plus de 41 millions de litres de lait cru de vache a été réalisée durant les 10 derniers mois à Boumerdès, a indiqué hier le responsable de la Direction des services agricoles (DSA). Cette quantité de lait «dépasse de loin celle produite, à la même période de l'année dernière, qui n'avait pas dépassé les 38 millions de litres», a précisé Mohamed Kherroubi, qui prévoit une bonne performance pour la filière qui devrait dépasser, à la fin de l'année, l'objectif de 48 millions de litres fixé par son contrat de performance.

Parallèlement à cette amélioration dans la production de lait, la collecte de lait cru a enregistré un «bond qualitatif», comparativement aux saisons écoulées, en atteignant, à la même période, 20 millions de litres. Un chiffre considéré de «bonne augure» pour la filière qui s'attend cette année à dépasser l'objectif des 23 millions de litres de lait collectés, fixé par son contrat de performance, se félicite-t-on à la DSA.

Selon la DSA, ce volume de lait collecté est le fait d'une quarantaine de collecteurs agréés qui l'écoulent au profit d'unités de transformation des wilayas de Tizi-Ouzou (60%) et Boumerdès (30%), tandis que le reste est destiné aux wilayas d'Alger et de Béjaïa. Le lait non collecté est destiné à la consommation personnelle et aux restaurants, a-t-on signalé. Pour les responsables du secteur, cette performance est le résultat direct des incitations financières introduites au profit de la filière, conjuguées aux facilitations intervenues dans les procédures administratives, ainsi que l'introduction de méthodes modernes d'exploitation. Outre la disponibilité de l'aliment de bétail et la hausse du nombre d'éleveurs bovins laitiers, estimé actuellement à 2 500, le développement du cheptel bovin de la wilaya est l'autre facteur à l'origine de la progression de la filière, qui compte 16 000 têtes bovines actuellement, contre 4 400 têtes en 2008, est-il signalé.

Salem T.



devrait atteindre un chiffre d'affaires de 70 milliards de DA en 2014 contre 69,5 milliards DA en 2013 et 65,5 milliards de DA en 2012, a précisé M. Boulouf qui était l'invité du forum d'«El mou-djahid».

Il a annoncé, dans ce contexte, la création de plusieurs filiales dans le cadre de la restructuration de la compagnie dont le low cost, qui sera lancé si le houver-

nement décide l'ouverture de l'espace aérien.

M. Boulouf a ajouté que la compagnie prépare le lancement de trois nouvelles filiales en 2015. Il s'agit, a-t-il dit, du fret, des services terrestres et de la maintenance.

Par ailleurs, Air Algérie compte renforcer sa flotte, composée actuellement de 43 appareils, à travers notamment l'acquisition

de 16 autres appareils. Un ATR de 70 sièges sera réceptionné en décembre prochain alors que 3 autres avions de type Airbus (A330) de 250 sièges seront réceptionnés durant le premier semestre de l'année prochaine.

Dans le cadre de ce plan, les pilotes, les hôtesses et stewards ainsi que les techniciens, bénéficieront de cycles de formation avec pour objectif l'amélioration

des services à bord. Un plan pour le développement de la base de maintenance, de nouveaux services et de développement des technologies, sera également adopté. Selon M. Boulouf, près de 5 300 000 passagers ont voyagé avec Air Algérie à la fin septembre 2014 contre 4 783 000 passagers en 2013.

T. L. /APS

Complexe d'ammoniac et d'urée d'Arzew

Entrée en production début 2015

Le complexe d'ammoniac et d'urée, réalisé dans la zone pétrochimique d'Arzew en partenariat entre Sonatrach et une société du Sultanat d'Oman, entrera en production courant du premier trimestre 2015, a annoncé, mardi à Oran, le directeur général-adjoint de la Société «Aljazairia el Omania lil Asmida» (AOA). «Nous comptons lancer la production dans le complexe au courant du 1^{er} trimestre de l'année prochaine, ainsi que la phase de commercialisation», a déclaré Saïd Taïbi, en marge d'une visite guidée, organisée par le groupe Sonatrach au profit de journalistes, au niveau des complexes

dédiés à la production de l'urée et de l'ammoniac, réalisés dans le cadre du partenariat. Les installations de cette usine, composée de quatre unités formant deux lignes de production, sont totalement achevées, selon le même responsable qui a indiqué que le complexe est dans la phase des essais mécaniques et de stockage d'une capacité de 150 000 tonnes, réparties sur deux hangars. Ces structures de stockage sont réservées à l'urée.

Le complexe, relevant de la Société «Aljazairia el Omania lil Asmida» (AOA) produira de l'ammoniac converti à l'urée dans

une première étape, pour une capacité de 2,4 millions de tonnes. La livraison, notamment pour l'urée granulée, s'opérera à partir d'un quai d'une capacité de chargement de deux cargaisons à la fois, soit 60 000 tonnes d'urée et 30 000 d'ammoniac, a-t-on indiqué. Situé sur le prolongement-est de la zone pétrochimique d'Arzew vers Mers El Hadjadj, le complexe occupe une superficie de 75 hectares. Monté en 2008 pour un coût de 2,6 milliards de dollars, cet investissement a contribué à la création de plus de 550 postes d'emploi directs et plus de 1 000 emplois indirects.

Mehdi A.

Echanges européens

Le pétrole en nette baisse

Les prix du pétrole chutaient mardi en fin d'échanges européens, après une réunion entre membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non membres de cette organisation, n'ayant pas débouché sur une volonté commune de réduire la production de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 78,53 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,15 dollar par rapport à la clôture de lundi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,33 dollar, à 74,45 dollars.

«Le marché réagit aux com-

mentaires autour de la réunion entre l'Arabie saoudite, la Russie, le Venezuela et le Mexique, au cours de laquelle ils n'ont pas semblé être tombés d'accord sur une baisse combinée de l'offre de pétrole», expliquait un analyste.

Des responsables de l'Arabie saoudite et du Venezuela, deux membres influents de l'Opep, se sont entretenus mardi à Vienne avec des représentants de la Russie et du Mexique, non membres de l'organisation, juste avant une importante réunion de l'Opep jeudi.

A la sortie de cette réunion, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Rafael Ramirez, a jugé que le prix du pétrole brut n'était «pas bon» tant du point de

vue des pays de l'Opep que des producteurs non membres de l'organisation.

Mais M. Ramirez, dont le pays milite pour une baisse importante de la production de pétrole, a aussi «confirmé qu'un terrain d'entente n'a pas été trouvé avec l'Arabie saoudite et les autres pays de la péninsule arabique qui sont en faveur du statu quo», pointait un autre analyste.

De son côté, le président du géant russe du pétrole Rosneft a annoncé que le groupe allait réduire sa production de 25 000 barils par jour.

Selon un autre analyste, il n'est toutefois pas étonnant qu'aucun accord n'ait été atteint en amont de la réunion de jeudi, car «la situation est très com-

plexe cette année, l'Iran, l'Irak et la Libye souhaitant être exemptés d'une réduction de la production».

Ces trois pays ont vu leur production pétrolière limitée à divers degrés ces dernières années – notamment à cause des sanctions occidentales pour l'Iran et de grèves sur les installations pétrolières en Libye – et souhaitent revenir en force sur le marché dès que possible.

Les ministres des 12 Etats de l'Opep doivent discuter aujourd'hui de leur plafond collectif de production, figé depuis trois ans à 30 millions de barils par jour, soit près du tiers du pétrole brut extrait quotidiennement dans le monde.

R. E.

Révolution algérienne

Plaidoyer pour une bibliothèque nationale d'histoire

■ Les participants au 3^e Colloque international sur «les amis de la révolution algérienne (1954-1962) : positions et écrits» ont plaidé, mardi à Mostaganem, pour la création d'une bibliothèque nationale d'histoire sur la guerre de Libération nationale.

Par Salem K.

D' Djillali Benyachou de l'université de Mostaganem a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance d'une telle bibliothèque qui constituera un fonds d'archives au profit de chercheurs et des étudiants de lettres, d'histoire et des sciences humaines, qui rassemblera les écrits de moudjahidine (mémoires, témoignages...) et les ouvrages ayant traité de la guerre de Libération nationale.

Le conférencier a appelé à recueillir aussi des discours politiques arabes et algériens donnés lors de cette période, des articles de presse algérienne,

arabe et mondiale traitant de la guerre de Libération, avec la collaboration des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale, de la Culture et des Moudjahidine.

Pour sa part, D' Ahcène Bechani de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques d'Alger a insisté, en substance, sur l'écriture de mémoires et de témoignages vivants des moudjahidine pour enrichir l'histoire et la préservation de la mémoire collective.

Le professeur de l'université de Mossoul (Irak), Salah Mohamed Ardini a rendu un hommage à la révolution algérienne qui a tracé, la voie pour la



libération de plusieurs Etats et donné un exemple de résistance et de combat.

Il a suggéré d'inclure cette révolution dans les programmes arabes d'enseignement et de concrétiser un grand film historique pour faire connaître aux générations futures la grandeur de cette révolution.

Le colloque de deux jours, organisé par le laboratoire des études linguistiques et littéraires d'Algérie de l'université de Mostaganem en collaboration avec la direction des moudjahidine et dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution de novembre 1954, enregistre la

participation de chercheurs et d'universitaires d'Algérie, de Libye, de Tunisie, d'Irak, de Jordanie et de France.

Il vise à mettre en exergue différents écrits soutenant la cause nationale et la révolution algérienne et rendre hommage à ceux qui ont combattu et résisté à l'occupation française.

La rencontre traitera de trois axes abordant des témoignages d'amis de la révolution algérienne, des écrits de personnalités soutenant la guerre de Libération nationale et les amis de la révolution dans les écrits algériens.

Plusieurs communications sont programmées à cette occasion traitant, entre autres, de «Henri Alleg et témoignages sur la guerre de Libération», des contributions de Frantz Fanon sur la révolution algérienne, de l'image de la révolution dans la littérature arabe et de la révolution algérienne dans la littérature jordanienne.

S. K./APS

Lutte de Libération nationale

La contribution de la région du Sud mise en exergue

Les participants au séminaire national sur «La résistance nationale et la guerre de Libération et sa dimension africaine», ont mis l'accent, au terme de leurs travaux mardi à Tamanrasset, sur la nécessité de mettre en exergue le soutien et la contribution de la région du sud algérien à la glorieuse Révolution de novembre 1954.

Les intervenants, des universitaires et chercheurs en histoire, ont insisté, à l'issue des travaux auxquels a assisté le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, sur la nécessaire valorisation de la grande contribution de la région du Sud à la guerre de Libération nationale. «Cette contri-

bution et ce soutien à la guerre de Libération nationale ont permis d'étendre la lutte armée et de mettre en échec les velléités de la France coloniale d'isoler la Révolution et de porter un coup à l'intégrité territoriale du pays», ont souligné les intervenants.

Les participants au séminaire ont recommandé l'importance de conserver et d'enrichir par des témoignages les archives de l'Histoire nationale, en vue de les mettre à la disposition des chercheurs, des étudiants et de jeunes algériens et de contribuer, ainsi, à la préservation de l'histoire, des constantes et des valeurs de la Nation algérienne. Cette rencontre natio-

nale a été riche en communications axées sur l'importante mission du front Sud lors de la révolution, sous le commandement du Moudjahid Abdelaziz Bouteflika, en compagnie des Moudjahidine Abdallah Belhouchet, Mohamed Cherif Messaâdia, Ahmed Draya, Hadj Ahmed Bensebgag, alias Bouderaâ, Guemmama Aylou et d'autres compagnons d'armes.

Les intervenants ont, à cette occasion, évoqué le rôle joué par les régions du Sud visant à mettre en échec les desseins de la France coloniale, ainsi que la stratégie du Front de libération nationale à travers la création du front Sud et la coopération avec l'extrême sud du pays et la région

«Adhagh», dans le nord du Mali. Le ministre des Moudjahidine a mis à profit cette manifestation culturelle et historique pour rendre hommage à des moudjahidine, des notables de la région, des chercheurs universitaires et enseignants de la wilaya de Tamanrasset.

Zitouni s'était auparavant rendu sur les lieux de la bataille historique «Tinissa», dans la région de Tit (40 km au nord-ouest de Tamanrasset), où il a rencontré des membres de la famille révolutionnaire et écouté des témoignages sur cette épopée, avant de présider, dans la localité de Tahart, une cérémonie de remise de titres d'attribution de logements ruraux à des citoyens de la région. Le ministre, qui a visité l'annexe du musée du Moudjahid, au chef-lieu de wilaya, a exhorté les responsables concernés à ouvrir cette structure aux chercheurs, associations et étudiants pour leur permettre de puiser dans l'histoire nationale et s'inspirer des actions héroïques du peuple algérien, avant d'appeler à multiplier ce genre de manifestations. Mettant à profit sa visite de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset, Zitouni a procédé aussi à la baptisation de la bibliothèque principale de la ville du nom du Moudjahid «Bradaï Moulay Ahmed», avant de tenir une rencontre, au siège de la wilaya, avec des Moudjahidine et notables de la région.

Le ministre a fait part de la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont les supports audiovisuels, pour la collecte des témoignages sur l'histoire nationale, appelant, à ce titre, les membres de la famille révolutionnaire et chercheurs à contribuer à cette démarche.

Abordant le volet social avec les moudjahidine, le ministre a annoncé la mise en place d'un atelier, encadré par des spécialistes, chargé de la révision de certaines lois et textes juridiques afférant à la prise en charge des ayants droit.

La tournée du ministre dans la wilaya de Tamanrasset a été clôturée par une remise de titres d'attribution de logements ruraux au profit des membres de la famille révolutionnaire.

Hani Y.

Elaboration d'une stratégie globale

Pour le recensement et la restitution des archives arabes volées

Le recensement et la restitution des archives arabes volées a été au centre de la première réunion de la commission restreinte chargée de l'élaboration d'une stratégie globale pour le recensement des documents arabes volés qui s'est tenue mardi au siège de la Ligue arabe au Caire. Les participants à cette rencontre de deux jours évoqueront les contributions de quatre pays arabes, à savoir l'Algérie, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis à l'enrichissement de l'avant-projet de la stratégie arabe qui sera élaborée par la commission en prévision de sa soumission à la réunion du Conseil des ministres en décembre prochain pour adoption.

L'Algérie a présenté un document élaboré par les Archives nationales intitulé «Les démarches de la stratégie sur l'action arabe pour la restitution des archives.» Le document préconise la réactivation du rôle de la Ligue arabe en matière de restitution des archives volées à travers la coordination permanente entre les archives des pays arabes. L'Algérie propose dans son document la tenue d'une conférence

arabe sur ce sujet à laquelle prennent part des chercheurs et experts en la matière.

Concernant la coopération entre les pays arabes et étrangers, le document initié par le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, propose que l'action de la commission soit supervisée par la Ligue arabe pour ce qui est de la présentation de la question des archives volées au niveau des organisations onusiennes et la revendication d'un siège permanent au niveau du bureau exécutif du Conseil international des Archives. D'autres propositions ont été présentées par l'Algérie ayant trait à la méthode de travail de la commission et le financement de l'opération de restitution des archives.

Dans une déclaration à l'APS, Chikhi a fait part de la formation d'un groupe de travail pour recueillir les propositions formulées par les pays arabes en prévision de l'élaboration du projet de stratégie globale sur la restitution des documents arabes volés en vue de le soumettre à la réunion du conseil ministériel de la Ligue arabe prévue en décembre prochain. Il a également préconisé la création d'un fonds

arabe au niveau de la Ligue arabe pour le financement des groupes de travail chargés du recensement des documents arabes au niveau des centres des archives de pays étrangers. S'agissant des archives algériennes existant dans des pays arabes, Chikhi a précisé que son institution tenait des contacts avec les pays arabes, notamment en matière de recensement des archives liées à l'histoire de l'Algérie.

«Nous sommes à la recherche d'une vidéo filmée en Algérie sur la «proclamation de l'indépendance de l'Algérie» le 3 juillet 1962», a indiqué Chikhi.

La commission est composée du directeur de l'Institut des manuscrits arabes, représentant de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco), du président du bureau exécutif de la section régionale arabe du Conseil international des Archives, du président du Centre des Archives du Sultanat d'Oman, du secrétaire général du bureau exécutif de la section régionale arabe du Conseil international des Archives et des directeurs généraux des Archives nationales algériennes et palestiniennes.

Ouali Y.

Ouargla

Nouvelles unités d'intervention spécialisées de la Protection civile

■ L'accroissement du nombre de ces structures spécialisées interviendra après finalisation de la couverture opérationnelle de la wilaya, projetée à la fin 2015, date fixée pour la réception des projets en cours de réalisation.

Par Kader T.

De nouvelles unités d'intervention spécialisées de la protection civile seront déployées à travers le territoire de la wilaya de Ouargla, a affirmé, mardi à Ouargla, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la direction générale de la Protection civile (PC).

De nouvelles unités d'intervention spécialisées relevant de la PC viendront renforcer le centre d'intervention routière, mis en service sur la RN-3 entre Ouargla et Touggourt.

L'accroissement du nombre de ces structures spécialisées interviendra après finalisation de la couverture opérationnelle de la wilaya, projetée à la fin 2015, date fixée pour la réception des projets en cours de réalisation, a-t-il ajouté. La dotation de Ouargla en pareilles structures s'insère dans le cadre de la stratégie du secteur visant l'élaboration d'un schéma définissant la nature des risques et leurs impacts, notamment dans les



PH. DR.

wilayas exposées aux grandes catastrophes, dont les tremblements de terre et les inondations, et des risques liés à l'industrie pétrolière et gazière. « Cette stratégie repose sur des aspects, préventif et prospectif pour prévenir les dangers, organisationnel articulé autour du concours d'autres secteurs et l'élaboration de plans d'intervention lié à chaque danger », a expliqué le même responsable.

Le directeur général de la PC a inauguré, dans la daïra de N'goussa (20 km au nord de Ouargla), une unité secondaire de la PC, réalisée sur une surface d'un hectare et regroupant 50 agents. Il a ensuite inauguré, au chef-lieu de wilaya, l'unité principale de la PC, couvrant une superficie de 10 hectares au

niveau de la zone des équipements publics et regroupant 133 agents, avant de procéder, sur site, à la mise en exploitation d'un cêlibatorium de 30 lits. Après avoir écouté un exposé sur les diverses activités de la PC de Ouargla, M. Lahbiri a remis six véhicules de communication, au profit des unités secondaires de la PC implantées dans les daïras de Ouargla, Touggourt, El-Hedjira, Hassi-Messaoud, Taïbet et El-Borma. Le DG de la PC a, en marge de cette visite de travail, rendu visite à la famille du défunt moudjahid Abdelkader Ider, et a assisté à une manœuvre simulant un incendie à l'école d'application relevant de l'entreprise nationale de forage (Enafor) à Hassi Messaoud. Cette visite de travail, en compa-

gnie de cadres centraux, s'inscrit au titre de l'inspection de l'état d'avancement des projets, de création de nouvelles unités, de l'amélioration de la couverture opérationnelle, ainsi que des conditions de vie et de travail offertes aux agents exerçant au niveau des différentes unités opérationnelles relevant de la direction de la PC de Ouargla. Le secteur de la Protection civile de Ouargla est composé de 11 unités opérationnelles, dont une unité principale, 8 unités secondaires et deux unités de secteur, et 3 autres en cours de réalisation, regroupant 781 agents, tous grades confondus, selon les informations fournies lors de cette visite de travail.

K. T./APS

Constantine

Séminaire sur le système comptable financier

Les participants à un séminaire national sur « le système comptable financier, nécessité, réalités et perspectives », ouvert mardi à l'université Constantine 2, ont souligné « l'impact de la formation continue des professionnels des finances ».

Intervenant au premier jour des travaux de ce séminaire, initié par la faculté des sciences économiques et de gestion, les universitaires présents ont précisé que de la mise à jour des compétences des professionnels exerçant dans le secteur financier garanti, entre autres, « une meilleure circulation de l'information financière concernant les marchés nationaux et étrangers ».

Le P' Aïssa Bennacer, de l'université Constantine 2, a indiqué que le nouveau système comptable financier national, entré en application depuis 2010, a contribué à mettre un terme à certaines « défaillances » relevées au sein des entreprises avec, a-t-il soutenu, « plus de transparence et de crédibilité des informations financières ».

Il a ajouté, à ce propos, que l'adaptation du système aux normes internationales est en mesure de « faciliter la vérification des comptes et d'assurer, au profit des investisseurs, la disponibilité d'informations finan-

cières à la fois lisibles et transparentes ». De son côté, le P' Abdeldjalil Boudah, de la même université, rappelant que l'Algérie compte parmi les pays ayant réformé le système comptable, à travers une série de mesures prises, a précisé que les normes IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standard), appliquées depuis 2009, ont pour objectif d'« établir un corpus de normes comptables de haute qualité ». Au cours de

leurs travaux, les participants, universitaires, commissaires aux comptes, comptables et experts comptables, traiteront du « rôle de la normalisation comptable en Algérie », des « normes comptables internationales à la lumière des théories de l'information », du « système de comptabilité financière des petites et moyennes entreprises (PME) », ainsi que de « la comptabilité dans le secteur public ».

Réda G.

Guelma

Bonne récolte d'olives attendue

La production d'olives devrait atteindre, cette année dans la wilaya de Guelma, un peu plus de 107 000 quintaux contre 72 680 quintaux au terme de la précédente saison, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles.

Cette production sera le fruit de l'exploitation de 437 656 oliviers productifs sur une superficie de 4 566 hectares, selon la même source qui table sur un rendement moyen de 24 quintaux à

l'hectare. Un rendement qui pourrait être, toutefois, « légèrement » compromis du fait de la sécheresse ayant prévalu durant la période de floraison. L'oliveraie de Guelma se concentre notamment dans les communes d'Oued Cheham, Hammam N'baïls, Mdjez Sfa, Bouchegouf, Guelaât-Bousbaâ, Bouati et Roknia. Sa superficie totale atteint les 9 033 hectares dans les 34 communes de la wilaya. S'agissant de la transformation, les services agricoles escomptent

l'extraction, dans 15 huileries opérationnelles dans cette wilaya, de 18 727 hectolitres d'huile d'olive avec une moyenne de 18 litres par quintal. Un programme retenu par les pouvoirs publics, portant sur la plantation, entre 2010 et 2014, de quelque 10 000 hectares d'oliviers dans la wilaya de Guelma, sera prochainement clôturé avec succès, a-t-on encore souligné à la direction des services agricoles.

Amar T.

Aïn Defla Journée d'information sur le recrutement des étudiants

UNE JOURNÉE d'information sur les dispositifs contenus dans la loi 14-06 du 09 août 2014 a été organisée, mardi, à l'université de Khemis Miliana (Aïn Defla) par le bureau de recrutement local au profit des étudiants. Selon le responsable du bureau du service national de Aïn Defla, le commandant Belkacem Bentelfouf, cette journée d'information s'inscrit dans le cadre des rencontres de proximité initiées par la direction du service national du ministère de la Défense nationale en direction des jeunes, dans le but de leur expliquer les différents aspects contenus dans cette nouvelle loi.

Ceux-ci concernent notamment la durée du service national ramenée à 12 mois au lieu de 18 et la réintégration du poste d'emploi occupé par l'appelé avant l'accomplissement du service national dans un délai ne dépassant pas les 6 mois, a-t-il indiqué.

Cas de violences à l'égard des femmes

Cent trente-deux cas de violences à l'égard des femmes ont été recensés sur le territoire de la wilaya d'Aïn Defla durant les 10 premiers mois de l'année 2014, a-t-on appris, mardi, auprès de la sûreté de wilaya, soulignant que les cas recensés ont trait à la violence physique (91 cas), le mauvais comportement (35 cas) ainsi qu'aux agressions sexuelles (6 cas). Au sujet de la relation des personnes impliquées dans les violences contre les femmes, la même source a fait état de 31 époux, 17 enfants, 14 membres de la grande famille, 7 frères, 2 parents, 1 fiancé et 1 amant, auxquels s'ajoutent 59 personnes ne présentant pas de liens de parenté avec les victimes.

Soixante et un cas de violences enregistrés ont eu pour théâtre le domicile familial, alors que 71 autres se sont déroulés dans la rue, a souligné la même source.

R.R.

Libye

Nouveau raid aérien sur l'aéroport de Tripoli

■ Contrôlée par les forces de Fajr Libya, la base militaire de Mitiga, dans l'est de la capitale, a été ouverte au trafic civil après que l'aéroport international a été gravement endommagé par les combats entre milices l'été dernier. Seules les compagnies libyennes y opèrent.

Par Mondji D./APS

Un nouveau raid aérien a été mené mardi contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli, quelques heures après une première attaque revendiquée par les forces loyales au général Haftar et au gouvernement reconnu par la communauté internationale, selon des témoins. «Nous avons entendu le vrombissement d'un avion puis des explosions dans le périmètre de l'aéroport», a indiqué un témoin. Selon une source à l'aéroport, le raid n'a pas causé de dégâts à l'infrastructure de l'aéroport, mais une maison à proximité a été gravement endommagée. Aucune victime n'a été signalée.

Contrôlée par les forces de Fajr Libya, la base militaire de Mitiga, dans l'est de la capitale, a été ouverte au trafic civil après que l'aéroport international a été gravement endommagé par les combats entre milices l'été dernier. Seules les compagnies libyennes y opèrent.

Tripoli est tombée en août aux mains de Fajr Libya, une coal-

tion de milices de l'ouest du pays, qui en a chassé les milices rivales de Zentan et a installé un gouvernement parallèle dans la capitale. Mardi, le chef de mission de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a appelé au téléphone le Chef du gouvernement reconnu par la communauté internationale et basé à l'est du pays, Abdallah al-Theni, pour réclamer l'arrêt des frappes aériennes sur l'aéroport de Mitiga et l'appeler au dialogue avec ses rivaux, selon un communiqué du cabinet al-Theni. Le Chef du gouvernement a fait état d'une «attaque préventive» ayant visé les groupes de Fajr Libya qui équipaient, selon lui, des avions de combat pour détruire «l'infrastructure et les institutions de l'Etat», selon le communiqué.

M. al-Theni a ajouté qu'il était prêt au dialogue, mais à condition que ses rivaux reconnaissent la légitimité du Parlement issu des élections de juin et de son gouvernement et se retirent de la capitale pour permettre le retour de son cabinet.

Des forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouverne-

ment al-Theni mènent actuellement des offensives à l'ouest de Tripoli ainsi qu'à Benghazi (Est) pour tenter de reconquérir les deux plus grandes villes du pays.

Ban Ki-moon préoccupé par le regain des violences

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est déclaré préoccupé par le regain des violences en Libye, après des raids aériens mardi contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli.

«Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a exprimé sa préoccupation concernant la récente escalade de la violence en Libye, notamment les frappes aériennes dans les villes de Tripoli et de Benghazi et dans les montagnes de Nafousa dans l'ouest du pays», a indiqué son porte-parole dans un communiqué de presse publié mardi.

Un raid aérien a été mené mardi contre l'aéroport de Mitiga, le seul en service à Tripoli, suivi d'explosions quelques heures après une attaque revendiquée par les forces loyales au général Khalifa Haftar. Appelant «toutes les parties prenantes à mettre fin à ces attaques et à prévenir toute nouvelle escalade», M. Ban «reste convaincu que la seule façon de



Ph. /D. R.

résoudre la crise actuelle est par le dialogue. A cet égard, il a exprimé sa confiance dans son représentant spécial, Bernardino Leon, et ses efforts visant à faciliter le dialogue entre les Libyens pour relever les défis auxquels est confronté le pays afin de parvenir à renouer avec un processus politique inclusif, selon le texte.

Il a également exprimé «sa préoccupation face à l'intrusion» qui a eu lieu dans les bureaux des Nations unies à Tripoli le 24 novembre, en soulignant que «ces actions et l'incitation à de telles violations ne peuvent pas être tolérées et doivent cesser immédiatement». M. Ban a appelé «tous les Libyens à renouveler

leur engagement aux objectifs de la révolution» et à «prendre les décisions courageuses nécessaires pour épargner à leur pays et au peuple libyen davantage d'affrontements et de souffrances», ajoute le communiqué.

Depuis la chute de l'ancien régime libyen en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, différentes milices armées imposent leurs lois dans le pays plongé dans le chaos, et les autorités de transition n'ont pas réussi à former une armée et à asseoir leur autorité. Face aux violences, le gouvernement et le Parlement reconnus par la communauté internationale ont dû s'établir dans l'est du pays.

M. D./APS

Libye-Mauritanie

La famille de al-Senoussi veut porter plainte contre Ould Abdelaziz

La famille d'Abdallah al-Senoussi, ex-chef des services de renseignement du régime de Mouammar Kaddafi, se prépare à déposer une plainte contre le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, pour son «enlèvement», ont rapporté lundi des médias libyens.

«Nous nous apprêtons en premier lieu à porter plainte contre le président mauritanien, Mohamed Abdelaziz, son ministre de la Justice, le procureur général et le magistrat qui a ordonné la remise illégale de mon père sans nous en informer, vu qu'il a été enlevé à 6 heures trente du matin et que ses avocats n'étaient pas avertis; nous ne savons pas à ce jour l'accord signé par la Mauritanie avec la Libye pour assurer la sécurité de mon père», a déclaré



Sarah al-Senoussi, fille de Abdallah al-Senoussi.

Elle a ajouté que son père est

actuellement sous le contrôle des «milices» agissant en dehors de la tutelle de l'Etat libyen. Le

colonel Abdullah al-Senoussi, chef des services de renseignement militaires sous Mouammar Kaddafi était arrivé en Mauritanie après l'effondrement du régime de ce dernier, où il a été placé en résidence surveillée pendant plusieurs mois avant que la Mauritanie ne décide de le remettre à la Libye, dans le cadre d'une transaction financière qui n'a pas été dévoilée.

Mais certaines sources ont affirmé que le montant de la transaction s'élève à 250 millions de dollars américains, tandis que Sarah al-Senoussi souligne que son père qui est emprisonné actuellement en Libye, a été extradé par la Mauritanie contre environ quatre milliards de dollars américains.

Beau-frère de Kaddafi, Abdullah al-Senoussi, âgé de 64 ans, qui faisait partie du premier cercle des fidèles entourant le colonel, est recherché par la Cour pénale internationale (CPI).

Il était entré en Mauritanie avec un passeport malien sous une fausse identité. Il a été arrêté à la mi-mars à l'aéroport de Nouakchott, alors qu'il arrivait du Maroc.

Racim M.

Présidentielle en Tunisie
Les résultats du premier tour annoncés

LE CHEF du parti tunisien Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi, est arrivé en tête des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de dimanche en Tunisie avec 39,46% des voix, devant le président sortant Moncef Marzouki (33,43%), a annoncé mardi l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE). Un second tour aura donc lieu mais sa date dépendra des recours déposés, a indiqué le président de cette instance (ISIE), Chafik Sarsar, lors d'une conférence de presse à Tunis. Les électeurs tunisiens ont voté dimanche pour élire un nouveau président près de quatre ans après la chute du régime de Zine El-Abidine Ben Ali (2011). L'ISIE a jusqu'au 26 novembre pour annoncer les résultats et la tenue d'un éventuel deuxième tour fin décembre si aucun des 27 candidats en lice n'obtient de majorité absolue.

R. M.

Violations des droits de l'homme par le Maroc au Sahara occidental
Hollande interpellé

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), une organisation non gouvernementale (ONG) a interpellé le président français, François Hollande, sur les violations des droits de l'homme commises par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés. Du 27 au 30 novembre 2014, se tiendra au Maroc le Forum mondial des droits de l'homme, et à cette occasion, l'ONG demande au chef de l'Etat français de «rappeler au royaume chérifien ses engagements internationaux souscrits en matière des droits de l'homme, notamment en matière de torture et de procès équitable». Elle a invité, également, le président français à exhorter «publiquement» les autorités marocaines à «libérer immédiatement le militant sahraoui Naâma Asfari et ses coaccusés, les rejurer devant une juridiction civile».

APS



Etats-Unis

Manifestations à travers le pays

■ La petite ville américaine de Ferguson a connu mardi soir une deuxième nuit agitée en réaction à l'impunité du policier ayant abattu un jeune Noir, tandis que de nombreuses manifestations de protestation se sont déroulées à travers les États-Unis.

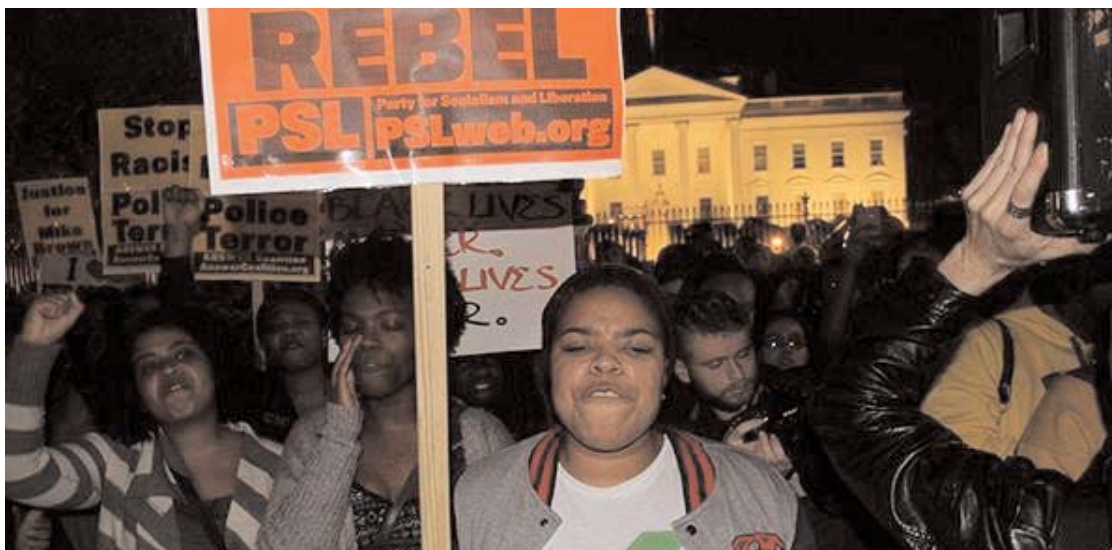
Par Ali O.

« Je suis ici dehors pour soutenir Michael Brown et sa famille et pour voir la justice être rendue! », a lancé Michael Jackson, 48 ans, un habitant des environs de Ferguson (Missouri, centre des États-Unis), où Michael Brown a été abattu par un policier blanc le 9 août.

Mardi soir, dans cette petite banlieue de St Louis qui compte 21 000 habitants, 2 200 militaires de la Garde nationale, soit trois fois plus que lundi, étaient déployés pour empêcher incendies et pillages de recommencer.

Devant le commissariat de police, des policiers en tenue anti-émeute, secondés par des gardes nationaux équipés de matraques et de boucliers, ont repoussé une centaine de personnes qui tenaient des pancartes où on lisait : « On ne nous fera pas taire. »

Malgré ce déploiement de force, des vitres de la mairie ont été brisées, une voiture de police a été incendiée et des manifestants ont lancé des pierres, des bouteilles et un cocktail Molotov, selon la police locale. Le chef de la police de St Louis, Jon Belmar, a indiqué que 44 personnes avaient été arrêtées mais que, dans l'ensemble, « la nuit avait été



bien meilleure» que la veille. La police, a-t-il dit, n'a tiré qu'une seule salve de gaz lacrymogène. A St Louis, une voiture de police a également été incendiée par des manifestants et les autorités ont déclaré le rassemblement « illégal », menaçant d'arrêter protestataires et journalistes. Les autorités ont voulu à tout prix éviter une éruption de violences comme lundi soir. Celles-ci ont été fermement condamnées par le président américain Barack Obama. « Brûler des bâtiments, mettre le feu à des voitures, détruire des biens, mettre des gens en danger: il n'y a aucune excuse pour cela, ce sont des

actes criminels », a-t-il déclaré à Chicago (Illinois, nord). « Il existe des moyens constructifs d'exprimer ses frustrations », a poursuivi le président, reconnaissant qu'il existait au sein de nombreuses communautés le sentiment que « les lois ne sont pas toujours appliquées (...) de façon équitable ». Après trois mois de délibérations, un grand jury a conclu lundi que le policier Darren Wilson avait agi en légitime défense quand il avait tiré à douze reprises en direction de Michael Brown, qui l'avait d'abord frappé au visage avant de prendre la fuite. L'avocat de la victime a déploré que « dans toute l'Amérique, à New York, à Los Angeles, en Californie, à Cleveland, les jeunes garçons de couleur soient tués par les poli-

ciers ». A Cleveland (Ohio, nord), des manifestants ont défilé mardi pour protester contre la mort d'un garçon noir de 12 ans, tué le week-end dernier par un policier alors qu'il manipulait une arme factice. A New York, des milliers de manifestants ont perturbé la circulation, ce qui a conduit à l'arrestation de nombreux protestataires. « La prison pour les policiers meurtriers! », « Nous demandons justice pour Ferguson », « Les mains en l'air, ne tirez pas », « Les vies noires comptent », pouvait-on lire sur les pancartes lors des rassemblements à travers tout le pays. Des centaines de manifestants sont également descendus dans les rues de Boston, Philadelphie (est) ou Nashville (sud). CNN dénombrait des rassemblements dans 170

ville américaines et la plupart se sont déroulées pacifiquement. « Je suis fatigué de voir les minorités faire face aux injustices policières », a déploré Semajee Young lors d'un cortège ayant marché vers le siège de la police de Los Angeles où une foule multiraciale de 400 personnes environ s'était massée. S'exprimant pour la première fois après avoir tué Michael Brown, le policier Darren Wilson a assuré sur la chaîne ABC mardi avoir « bonne conscience » et qu'il aurait agi de la même manière avec un jeune Blanc. Il a expliqué avoir eu peur d'être tué, croyant que l'adolescent de 18 ans était en train de lui dérober son arme pour lui tirer dessus: « Il a foncé sur moi, il allait me tuer. »

L'avocat de la famille du jeune Noir, Benjamin Crump, a quant à lui critiqué « un système (judiciaire) qui ne marche pas », dénonçant les « relations de proximité » entre le procureur - dont le père policier a été tué par un Noir - et la police de St Louis. Il a pointé des contradictions dans le témoignage du policier, déplorant que ce dernier n'a subi aucun contre-interrogatoire. Darren Wilson, toujours en congé administratif, n'est cependant pas à l'abri de toute poursuite. Le ministre de la Justice Eric Holder a rappelé que deux enquêtes fédérales étaient en cours et promis des conclusions rapides « pour rétablir la confiance » entre la police et la communauté noire. A. O.



Points chauds

Rassemblement

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui ont gardé à l'UMP une rancune tenace à l'égard de François Bayrou doivent aujourd'hui se réjouir de ne jamais avoir baissé leur garde face au président du MoDem qui aujourd'hui, deux ans et demi après avoir choisi Hollande au second tour de la dernière présidentielle, continue d'enfoncer Nicolas Sarkozy. En effet, le leader centriste a accusé hier l'ancien président de diviser les citoyens en « catégories » selon l'origine après que celui-ci eut justifié par ses ascendances maghrébines la nomination de Rachida Dati au ministère de la Justice. En meeting mardi soir à Boulogne (Hauts-de-Seine), Nicolas Sarkozy a expliqué son choix pour le ministre de la Justice en 2007 : « Je m'étais dit que Rachida Dati, avec père et mère algérien et marocain, pour parler de la politique pénale, cela avait du sens », pour représenter « la France dans sa diversité ». « Lorsque vous parlez toujours des origines et de la couleur de la peau, d'une certaine manière, vous faites des catégories différentes de citoyens et ce n'est pas ma vision des choses », a réagi le maire de Pau, interrogé par i>Télé sur les propos de l'ex-président. « Je pense que ce que la France a de plus important, c'est de regarder les gens non pas en fonction de leur origine, mais de la citoyenneté qu'ils portent », a commenté le dirigeant centriste. Ce dernier avait reçu un regain de critique après avoir été élu à la mairie de Pau, en partie grâce à des soutiens de droite. Des soutiens que de nombreux cadres de l'UMP ont critiqués, accusant Bayrou de se servir trahir puis de se servir de la droite lorsqu'il avait besoin de se faire élire. « Je n'ai jamais utilisé les voix de personne », mais proposé « un rassemblement qui allait en effet de la droite à une partie de la gauche » a rétorqué à cela le Béarnais. « L'UMP a décidé librement, et contre ses chefs nationaux, de se joindre à ce rassemblement, et nous avons fait les deux tiers des voix ». Pour lui, le responsable de la défaite de Sarkozy en 2012, ce sont « ses attitudes, sa manière d'être », « le fait qu'il tournait la loi ou acceptait qu'on la tourne », son choix « d'une ligne de division du pays ». Il a relevé n'avoir « jamais » eu aucun contact avec l'ex-chef de l'État depuis deux ans et demi. Quant à savoir s'il en souhaite, il répond : « Pourquoi pas ? » « Les responsables politiques doivent se parler au-delà de leurs inimitiés », assure-t-il. Ainsi, il semblerait que la hache de guerre entre Bayrou et Sarkozy soit loin d'être enterrée et que si l'ancien président a été élu président de l'UMP, une alliance avec le MoDem deviendrait impossible. Pareil pour un éventuel rassemblement en 2017 au cas où Sarkozy venait à être celui qui représenterait l'UMP pour la présidentielle. Reste à savoir désormais si l'UMP peut se passer du MoDem, une formation somme toute assez modeste, ou si les sympathisants de droite se choisiraient un autre candidat pour s'assurer que leur mouvement, sous l'impulsion d'une personnalité qui peut rassembler, pourra unir toutes les forces politiques de droite et du centre pour battre le PS et le FN. F. M.

Hong Kong

Nouvelles manifestations et nouveaux heurts

Des centaines de policiers ont évacué hier l'un des trois sites occupés par les manifestants pro-démocratie à Hong Kong depuis plus de huit semaines et interpellé deux leaders étudiants du mouvement.

Une importante artère à six voies, qui constituait l'épine dorsale du campement de Mongkok, dans la partie continentale de l'ancienne colonie britannique passée sous tutelle chinoise, a été rendue à la circulation.

Il s'agit de la plus importante opération menée par les autorités pour disperser les manifestants qui réclament un véritable suffrage universel alors que le soutien de l'opinion publique, fatiguée des perturbations, s'érode. Des bousculades se sont produites lorsque des centaines d'officiers portant des casques et brandissant des bâtons se sont interposés pour permettre à des ouvriers de démanteler les barricades sur la voie en question, une rue très commerçante de Mongkok. Au bout de deux heures de travaux pour déblayer des barricades en bois et en métal, des tentes et des objets divers, seuls quelques manifestants étaient encore présents aux abords de ce qui fut leur campement.

La situation était tendue alors que la veille, des heurts avaient opposé les protestataires aux policiers déployés pour permettre aux ouvriers de déblayer une autre rue

occupée de ce quartier. Depuis mardi, 148 personnes ont été interpellées et 22 policiers ont été blessés, selon un nouveau bilan de la police. Parmi les interpellés figurent les leaders étudiants Joshua Wong, qui avait déjà été arrêté fin septembre, et Lester Shum, ont dit des organisations prodémocratie.

Un membre de la Ligue sociale-démocrate, Raphael Wong, interpellé à leurs côtés, a expliqué sur sa page Facebook qu'ils étaient tous trois au commissariat. « Nous sommes poursuivis pour violation d'une décision de justice et outrage à agents », a-t-il dit. « Il est possible que nous ne soyons pas libérés sous caution et que nous soyons traduits devant un tribunal » jeudi.

Mongkok était l'un des trois campements occupés depuis le 28 septembre, avec ceux d'Admiralty, près du siège du pouvoir, et de Causeway Bay, quartier de commerces de luxe prisés des Chinois du continent.

Comme la semaine dernière à Admiralty, où les abords d'un gratte-ciel avaient été évacués, ces opérations de déblayage faisaient suite à des ordonnances d'expulsion rendues par la justice, saisie entre autres par des sociétés de transports.

Mongkok a parfois été le théâtre de heurts violents entre manifestants, policiers, habitants excédés et nervis soupçonnés d'être les hommes de main des

triades, la mafia chinoise. « Si nous perdons ici, nous ne perdons pas le moral. Nous pouvons aller ailleurs », a assuré Kelvin Ng, manifestant de 21 ans.

Le 28 septembre, quand la campagne prodémocratie s'était brutalement accélérée, les protestataires étaient descendus dans les rues par dizaines de milliers. Depuis, leur nombre s'est considérablement réduit et le mouvement semble divisé sur la stratégie à suivre, alors que la lassitude des sept millions d'habitants excédés par les embouteillages monstres croît à vue d'oeil.

D'autant que le manque de perspectives s'ajoute aux frustrations. Une seule séance de négociations entre les manifestants et les autorités locales n'a débouché sur aucun résultat concret et personne ne s'attend à ce que la Chine cède d'un pouce aux exigences des protestataires.

Territoire chinois bénéficiant d'une large autonomie, l'ancienne colonie britannique connaît sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à Pékin en 1997.

Pékin a approuvé le principe « une voix, un vote » mais a réservé à un comité de grands électeurs majoritairement favorable au Parti communiste chinois le soin de sélectionner les candidats.

La Fédération des étudiants de Hong Kong, fer de lance du mouvement, a déclaré qu'elle étudiait à présent la marche à suivre.



Le projet offert par la Chine sera achevé en juillet

L'Opéra d'Alger, joyau pour mélomanes

■ L'Opéra d'Alger dont les travaux ont débuté au mois de novembre 2012 à Ouled Fayet (banlieue sud-ouest d'Alger) sera prêt à accueillir des spectacles en juillet 2015, selon le ministère de la Culture. Cette institution, première du genre en Algérie, est un don de la République populaire de Chine dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays. Ainsi, un personnel de gestion sera formé en Chine afin d'assurer le bon déroulement des activités au sein de cet établissement bâti sur un terrain de quatre hectares.

Par Abia Selles

La capitale algérienne sera enrichie par une nouvelle institution culturelle. Il s'agit de l'Opéra d'Alger dont la construction a débuté en novembre 2012 à Ouled Fayet (banlieue sud-ouest d'Alger). Ce projet sera livré «en juillet 2015», a confirmé le ministère de la Culture dans un communiqué rendu public.

Au cours d'une audience accordée mardi par la ministre de la Culture, Nadia Labidi, à une délégation chinoise conduite par le P-DG de l'entreprise en charge de la construction de l'édifice – le groupe BUCG – les deux parties ont abordé par ailleurs «la nécessité de former le personnel de gestion de cette institution», indique la même source sans plus de précisions.

Plusieurs démarches ont été



effectuées auprès des différentes structures, organismes et directions, ainsi que les ministères du Transport, Finances, Agriculture, Travaux publics, Hydraulique, Sonelgaz, pour assurer l'avancement des travaux.

Il est à noter que l'Opéra d'Alger, dont le coût est estimé à 30 millions d'euros, est un don de la République populaire de Chine, qui englobe l'étude, la réalisation et les équipements du

futur édifice culturel.

Des entreprises algériennes ont assuré l'aménagement des 1 800 m² d'assiette foncière.

D'une capacité de 1 400 places, ce nouvel édifice est situé dans la localité de Ouled Fayet. Par ailleurs, «les échanges et la coopération entre l'Opéra d'Alger et celui de Pékin» était également à l'ordre du jour de l'audience afin d'assurer la continuité des échanges culturels entre les deux pays.

Festival arabo-indien

«Villa 69» de l'Égyptien Eyten Amine, un hommage à la famille

«Villa 69», du réalisateur égyptien Eyten Amine, a été projeté mardi à la filmothèque Zinet de Riadh El-Feth dans le cadre de la section cinéma du Festival arabo-indien, ouvert jeudi dernier à Alger.

Réalisé en 2013, le film de 108 mn se veut un hommage à la famille dont les relations entre ses membres commencent à se défaire, une situation induite par la vie moderne.

Dans «Villa 69», Hussein vit avec bonheur sa vie solitaire,

sans se rendre compte que son passé refait surface lorsque sa sœur et son neveu arrivent chez lui. Le rôle du vieux Hussein est incarné par le jeune acteur égyptien Khaled Abou Naga.

A priori, mécontent de cette intrusion soudaine dans sa vie calme et routinière, Hussein apprivoise avec le temps ses

nouveaux convives qui, en réalité, sont venus pour lui tenir compagnie, ces jours étant comptés pour des raisons de santé.

Outre le prix de la meilleure œuvre au Festival du Film d'Abu Dhabi (2013), «Villa 69» a remporté le prix du meilleur scénario du colloque cinématographique du Festival du film du Caire.

En dépit de la diversité des films proposés, à l'occasion de la manifestation culturelle arabo-indienne, dont de nouvelles productions algériennes à l'image de «Fadhma N'soumer» de Belkacem Hadjadj et «Parfums d'Alger» de Rachid Benhadj, le public continue à boudier les salles.

F.H.

Festival d'Ourense

Nabil Asli reçoit le prix du meilleur acteur

L'acteur et comédien algérien Nabil Asli a reçu dimanche le prix du meilleur acteur pour son rôle dans «La preuve», réalisé par son compatriote Ammor Hakkar, au 15^e Festival international du film de Ourense en Espagne, a-t-on appris auprès des organisateurs. Ce prix, le second de Nabil Asli pour ce même rôle après avoir été sacré meilleur acteur lors du second Festival du cinéma maghrébin d'Alger ex-aequo avec Rachid El Ouali, l'acteur l'a obtenu pour «la sagesse dégagée par son jeu», selon le jury de la manifestation. Dans «La preuve», le jeune acteur crève l'écran dans le rôle d'Ali, un chauffeur de taxi de Khenchela, amené à sacrifier son bonheur familial à cause de sa honte à avouer à ses proches son incapacité à avoir des enfants. Ce passage très remarqué est le deuxième grand rôle incarné par Nabil Asli au cinéma après son rôle dans «Le repentir» de Merzak Allouache en 2012. Créé en 1996, le Festival international du film de Ourense présente chaque année une sélection de films des plus innovants en provenance du monde entier avec pour dénominateurs communs des sujets socialement responsables et des formes cinématographiques innovantes.

L.B.

Colloque international sur le patrimoine musical de la Kabylie

Béjaïa abrite l'évènement

Un colloque international sur le patrimoine musical kabyle sera organisé du 1^{er} au 3 décembre à Béjaïa par le Centre national des recherches de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah), a-t-on appris mardi auprès de la direction scientifique du colloque.

Une trentaine d'universitaires algériens, tunisiens, libyens et français aborderont les «multiples formes» du patrimoine musical kabyle et leurs «fonctions» dans différents «rituels de la vie sociale» dans cette région, résume le directeur scientifique

du colloque et ethnomusicologue algérien, Mhenna Mehfofi.

Outre l'étude des répertoires musicaux (religieux, chants villageois, chansons composées au XX^e siècle) à la lumière des «contextes sociaux» et de «l'histoire culturelle» de la Kabylie, les intervenants poseront également les problématiques de la collecte, de l'archivage et de la diffusion de ce patrimoine oral en plus de celle de sa transcription.

D'autres universitaires élargiront ces questions au patrimoine musical amazighe de l'ensemble

de l'Afrique du Nord ou encore étudieront le rôle de la musique dans les documentaires en langue amazighe.

Ce colloque sera, par ailleurs, agrémenté, selon les organisateurs, de trois soirées animées par des groupes de différents genres traditionnels de musique kabyle, comme les chants féminins ou les tambourins, appelés «Idheballen».

Depuis 2007, le Cnrpah organise, dans différentes régions d'Algérie, la rencontre internationale sous le thème «Anthropologie et musique».

La dernière du genre s'était

tenue en avril 2013 à Béni Abbès (Béchar, sud-ouest) et avait été consacrée au patrimoine musical de la Saoura.

En 2011, un coffret de huit CD sur le patrimoine musical de la Kabylie avait été édité par le ministère de la Culture à l'occasion de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

Composé essentiellement d'archives radiophoniques rares ou d'enregistrements sur le terrain, et accompagné de textes explicatifs, ce coffret est aujourd'hui quasiment introuvable dans le commerce.

M.K.

Décès

La chanteuse libanaise Sabah n'est plus

LA CÉLÈBRE chanteuse et actrice libanaise Sabah, considérée comme une icône dans le monde arabe, est décédée hier à l'âge de 87 ans, a annoncé l'agence libanaise Ani. Sabah, de son vrai nom Jeanette Gergi Feghal, est morte à l'aube dans la banlieue de Beyrouth.

Elle était née en 1927 dans le petit village libanais de Bdadoun et a commencé le chant en 1940, entamant ainsi une longue carrière avec plus de 3 000 chansons et une cinquantaine d'albums. Elle a parallèlement mené une carrière fructueuse au cinéma, essentiellement en Egypte, où elle a tourné dans près de 100 films.

Sabah était aussi célèbre dans le monde arabe pour avoir présenté des concerts et participé à des émissions à la télévision.

R.I.

Coup-franc direct



Le choix en question

Par Anouar M.

Alors que le rendez-vous continental se rapproche, tout le monde s'interroge sur le choix de la liste des 23 joueurs sur lesquels il comptera pour la phase finale qui aura lieu en Guinée équatoriale. Certains estiment que le sélectionneur national, Christian Gourcuff se doit de faire appel à d'autres nouveaux joueurs parmi ceux évoluant à l'étranger. Les joueurs algériens évoluant dans de grands clubs européens ne courent pas vraiment les routes et ceux qui jouent dans ces clubs européens ne jouent pas vraiment régulièrement et cela n'arrange pas les affaires de la sélection nationale qui ne devrait compter que sur les joueurs qui seraient à fond à cent pour cent. Les sélectionnables doivent, ainsi, avoir un temps de jeu important pour permettre à la sélection nationale d'être prête à cent pour cent pour la compétition africaine qui ne sera pas de tout repos surtout avec la participation de grandes nations du football. Gourcuff est souverain dans le choix des joueurs et personne ne doit lui indiquer quel joueur sélectionner, même s'il serait préférable qu'il donne la priorité aux joueurs qui ont fait la campagne des éliminatoires et qui se sont donnés à fond pour que la sélection nationale arrive à ce stade de la compétition africaine.

A. M.

MC Alger

Hadj Taleb : «Artur Jorge est l'homme de la situation»

Le président du conseil d'administration du MC Alger, Hadj Taleb, a estimé mardi que le nouvel entraîneur, le Portugais Artur Jorge, était «l'homme de la situation», ce qui devrait «permettre à l'équipe de sortir de la crise de résultats». «Nous avons jeté notre dévolu sur un technicien qui a déjà fait ses preuves, je pense qu'avec lui, le MCA pourra amorcer un nouveau départ. Artur Jorge est l'homme de la situation et nous allons lui garantir tous les moyens pour mener à bien sa mission», a affirmé à l'APS le premier responsable du Doyen. Le MCA végète dans le bas du classement avec une dangereuse position de lanterne rouge (9 points en dix matches, ndr), une crise de résultats sans précédent qui a poussé la direction à mettre fin à sa col-

laboration avec l'entraîneur Boualem Charef, engagé pourtant durant l'intersaison pour un «projet sportif». «J'espère qu'avec l'arrivée d'Artur Jorge les résultats vont suivre. Les joueurs seront appelés à plus de solidarité pour faire sortir le club de cette mauvaise situation», a-t-il ajouté. Arrivé lundi à Alger, Artur Jorge (68 ans), ancien entraîneur du FC Porto (Portugal) et du Paris SG (France) s'est engagé avec le club algérois pour un contrat de 18 mois. Il sera assisté de l'ancien international brésilien Valdo Cândido de Oliveira Filho. Artur Jorge a pu voir à l'œuvre sa nouvelle équipe mardi, à l'occasion du match en déplacement face à l'ES Sétif, dans le cadre de la mise à jour de la 8^e journée du Championnat.

Championnats arabes des clubs de cyclisme (contre-la-montre par équipes)

2^e place pour le GS Pétroliers

L'équipe algérienne du GS Pétroliers a terminé à la deuxième place du contre-la-montre par équipes des 8^e championnats arabes des clubs de cyclisme qui ont pris fin mardi au Caire (Egypte). Les coureurs du GS Pétroliers, emmenés par leur capitaine Azzedine Laâgab, ont pris la 2^e place de la course avec un temps de 1h 16min 52sec, alors que la première place est revenue à l'équipe émiratie d'Al-Nasr (1h13m13s). Le club d'Al-Ahly des EAU a pris la 3^e place (1h17m44s). Cette dernière épreuve des Championnats arabes des clubs, organisée sur un parcours de 64 kilomètres situé dans la localité d'Al-Chourouk au Caire, a vu la participation de 35 coureurs représentant neuf équipes. Au classement général des 8^e Championnats arabes des clubs de cyclisme, le GS Pétroliers a pris la 2^e place avec un total de 6 médailles (2 or, 2 argent et 2 bronze). L'équipe émiratie d'Al-Nasr a remporté cette édition avec un total de trois médailles d'or. Le club d'Al-Ahly des EAU a pris la 3^e place avec quatre médailles (2 argent et 2 bronze). L'autre équipe algérienne ayant pris part à cette compétition arabe, à savoir l'AS Sûreté nationale (ASSN), a terminé 4^e avec deux médailles (1 argent et 1 bronze). Cette huitième édition des Championnats arabes des clubs champions, initialement programmée dans la ville de Port-Saïd, a enregistré la participation de 11 clubs dont le GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale (ASSN) qui ont représenté l'Algérie. La précédente édition des Championnats arabes des clubs de cyclisme avait été disputée à Dubaï aux Emirats arabes unis avec la participation du GS Pétroliers et du Club Sovac.

Beach-volley

26^e étape ce jeudi à la plage Sirène (Bordj El-Kiffan)

La plage la Sirène (II) dans la commune de Bordj El-Kiffan (Alger) sera le jeudi 27 novembre 2014 entre 11h30 et 16h30 le théâtre de la 26^e étape du 1^{er} Circuit Open de Beach-volley masculin (2x2) organisé par la Ligue algéroise de volley-ball (LAVB) euen partenariat avec les communes du littoral, la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (Djsl,-WA) et avec le concours de Ital.-Crem et Tenery. Les organisateurs ont jeté leur dévolu sur cette coquette plage et commune qui se trouve au milieu de la capitale car elle remplit les conditions de compétition en cette période d'automne s'ajoute à cela les moyens de locomotion dans cette circonscription d'Alger-Est qui est bien desservie avec le tramway à quelques centaines de mètres du site de jeu. Il est souligné que ce 1^{er} circuit de la wilaya d'Alger 2014 entre dans le cadre du développement de cette discipline de volley-ball sur sable admise aux Jeux olympique en 1996 à Atlanta (USA) qui est vite devenue populaire où les athlètes devant prendre en compte trois autres variables : le sable, le soleil et le vent.

N. M.

Ligue 1 Mobilis (12^e journée) Le MOB en péril, chaud derby à Alger

■ Le leader de la L1 Mobilis, le MO Béjaïa sera en péril lors de cette 12^e journée puisqu'il se rend à Oran pour en découdre avec le Mouloudia local. Les gars des Hammadites qui sont en confiance après avoir réussi l'exploit de garder la première place depuis quelques journées espèrent continuer sur cette même lancée et enregistrer un autre résultat probant.

Par Anouar M.

Toutefois, cela ne sera pas vraiment de tout repos face à cette bonne équipe des Hamraoua qui ont retrouvé des couleurs depuis l'arrivée du coach français, Jean Michel Cavali. Les gars de la ville d'El Bahia sont décidés à l'emporter, surtout qu'il se peut qu'ils prennent la première place en cas de succès. Par ailleurs, cette journée sera caractérisée aussi par le derby algérois qui aura lieu au stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach entre l'USMH et le Mouloudia d'Alger. Les banlieusards et après avoir perdu face au champion d'Afrique, l'ES Sétif, souhaite se reprendre et enregistrer un succès qui lui permettra de se repositionner. Ils tenteront de profiter de la situation difficile dans laquelle se trouve le MCA pour le battre et par la même occasion se rapprocher plus du leader. Le CS Constantine qui est revenu avec les trois points de son déplacement à Chlef souhaite confirmer à domicile en recevant l'ASM Oran. Les Sanafirs sont motivés et souhaitent vraiment revenir en force pour jouer le titre qui reste le principal objectif du club de la ville des Ponts suspendus. L'USM



Ph. > DR.

Alger reçoit la JS Saoura et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter surtout que les Rouge et Noir sont en pleine confiance. Les Usmistes ne perdent pas espoir de revenir à la hauteur du leader et ses poursuivants directs surtout avec la détermination des joueurs qui souhaitent garder le titre acquis la saison dernière. Le match qui opposera le CRB à la JSK qui se déroulera à huis clos sera disputé à fond surtout que les deux formations ont un besoin pressant de points. Pour les autres matches, la vic-

toire devrait revenir aux équipes locales sauf surprise.

A. M.

Programme

Vendredi 28 novembre 2015
USMH-MCA (15h)
Samedi 29 novembre 2015
CSC-ASMO (16h)
MCO-MOB (18)
USMA-JSS (18)
MCEE-ASO (17h45)
USMBA-NAHD (16h)
CRB-JSK à huis clos (16h)

Ligue 2 Mobilis (12^e journée) Le leader sur du velours

Le leader de la Ligue 2, le MC Saïda ne devrait pas trouver de peine à l'emporter lors de son match de week-end face au voisin du WA Tlemcen qui souffre depuis quelque temps et n'arrive pas à sortir de sa situation difficile.

Les gars de Saïda sont, en tout cas, décidés à garder leur place de leader qu'ils ne lâcheront pas aussi facilement. La JSM Béjaïa qui garde ses chances de jouer l'accession reçoit le CRB Aïn Fekroun et ne devrait pas trouver de peine à l'em-

porter surtout que l'adversaire du jour ne voyage pas vraiment bien. Les gars de la vallée de la Soummam et avec le nouvel entraîneur, Heddane, tenteront de prendre le dessus sur cette équipe et donc aller de l'avant. L'USM Blida aura un déplacement difficile à effectuer, étant donné qu'elle se rendra à Meroana pour croiser le fer avec l'ABM qui a besoin de points pour sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Les Blidéens, eux, ne veulent pas s'arrêter en si

bon chemin et souhaitent revenir avec un résultat probant même si cela ne sera pas vraiment une sinécure.

A. M.

Programme

Vendredi 28 novembre 2015 à 15h
ABS-USMMH
OM-CAB
USC-ASK
ESMK-RCR à huis clos
MCS-WAT
JSMB-CRBAF (16h)
DRBT-CABBA
ABM-USMB

CAN 2015

Match amical Tunisie-Algérie, le 10 ou le 11 janvier

La sélection tunisienne de football disputera un match amical face à son homologue algérienne, en prévision de leur participation à la CAN 2015, annonce la Fédération tunisienne de football (FTF) mardi sur son site internet.

«Suite à un commun accord entre Wadie Jarie, président de la Fédération tunisienne de football, et Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football, et après aval des deux sélectionneurs, il a été décidé d'organiser un match amical entre les Aigles de Carthage et les Fenecs le 10 ou le 11 janvier 2015 en Tunisie», précise la FTF. La FTF va collaborer avec le ministère de l'Intérieur pour désigner le lieu de match à Tunis ou à Monastir, indique-t-on de même source.

L'Algérie et la Tunisie sont les deux seules sélections de l'Afrique du Nord à prendre part à la phase finale de la CAN 2015 qui aura lieu en Guinée équatoriale, du 17 janvier au 8 février prochains, rappelle-t-on. Le

tirage au sort aura lieu le 3 décembre prochain à Malabo.

Pas de surprise en vue dans la liste finale des 23 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, ne compte pas révolutionner son effectif pour établir la liste finale des 23 joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

Le coach des Verts compte faire confiance aux mêmes joueurs ayant pris part à la campagne qualificative, achevée mercredi dernier par une défaite face au Mali à Bamako (2-0), selon une source proche du staff technique national.

Le seul joueur qui devait intégrer les rangs de l'équipe nationale en vue de la CAN, en l'occurrence le milieu de terrain de l'Olympique Lyon (Ligue 1/France), Nabil Fékir, a préféré se consacrer à son club et reste ainsi en dehors des plans de Gourcuff. Le technicien français a pu

avoir une idée claire sur son groupe lors des six matches livrés aux qualifications de la CAN, ce qui lui a permis de dégager son ossature en vue du rendez-vous continental.

La liste des 23 joueurs sera dévoilée fin décembre, soit quelques jours avant le début du stage préparatif prévu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), probablement le 2 janvier. L'équipe nationale livrera «au moins» un match amical avant le début de la CAN, contre un adversaire à déterminer.

Plusieurs sélections sont citées comme éventuels sparring-partners des Verts, à l'image de la Tunisie, du Cameroun et du Nigeria. L'Algérie sera fixée sur ses adversaires le 3 décembre à Malabo, capitale équato-guinéenne, lors du tirage au sort de la phase finale de la CAN.

Lors de la dernière CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, les Verts avaient quitté la compétition dès le premier tour avec le bilan peu reluisant de deux défaites et un match nul.

Tizi Ouzou

Vols de véhicules élucidés par la police

Les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou viennent d'élucider une affaire de vol de véhicules commis au niveau du parking du centre-ville de Tizi Ouzou, a annoncé hier, la cellule de communication du même corps de sécurité. L'auteur de ce vol n'était autre que le gardien de parking, âgé de 23 ans, un repris de justice. Le véhicule a été récupéré. Il a été présenté devant le parquet de Tizi Ouzou, lundi dernier, qui l'a placé en détention préventive.

Par ailleurs, selon la même source, dans le même cadre, et agissant sur plainte pour vol, commis de nuit au centre-ville de Boghni (35 km au sud de la wilaya), d'une moto, les éléments de la sûreté de daïra de Boghni ont procédé à l'arrestation des deux auteurs dont l'un est repris de justice, et la récupération de la moto volée. Présentés devant le parquet de Draâ El-Mizan, mardi dernier, l'un a été placé sous mandat de dépôt alors que le second a été cité à comparaître.

Hamid M.

Tlemcen

Colloque international sur le penseur Jacques Derrida

UN COLLOQUE international sur la pensée de Jacques Derrida et ses contemporains s'est ouvert mercredi au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Hai Imama (Tlemcen). Organisé conjointement par le laboratoire de la phénoménologie et ses applications de l'université «Abou Bakr Belkaid» et la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen, ce colloque vise un double objectif, célébrer la Journée mondiale de la philosophie qui coïncide avec le 26 novembre de chaque année et rendre un hommage au grand penseur Jacques Derrida né à Alger en 1930, dix ans après sa mort survenu en 2004, a indiqué son président, le professeur Boudouma Abdelkader.

Cette rencontre, à laquelle prennent part des chercheurs, des philosophes, des écrivains et des enseignants de diverses universités d'Algérie dont le professeur Mustapha Chérif et le romancier Amine Zaoui, du Maroc, de Tunisie et de France, constitue une occasion pour mettre la lumière sur l'œuvre et la pensée du grand penseur contemporain, Jacques Derrida.

Les communications présentées lors de cette première journée du colloque de deux jours ont porté sur des questions philosophiques telles que la grammatologie et la déconstruction, qui est l'essence et la base même de sa pensée, devenue un courant philosophique. Les conférenciers tenteront également des analyses profondes et une approche entre Jacques Derrida et un nombre de philosophes connus tels que Jean-Jacques Rousseau et Platon sur la question de l'écriture, de la problématique de traduction et autres aspects, afin d'enrichir les connaissances des étudiants de la filière philosophie.

Cette rencontre succédant à un autre colloque en 2006, intitulé «Derrida à Alger», permettra aux chercheurs de faire une lecture analytique de la philosophie de ce grand penseur et l'impact et l'influence qu'elle exerce encore sur la philosophie contemporaine, a-t-on souligné.

Ali O.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Boumerdès/Affaire de l'attentat criminel contre une caserne

Le principal accusé condamné à la peine à perpétuité

■ H. Abdelhak, membre de soutien à l'ex-groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), a été condamné par le tribunal criminel, près la cour de Boumerdès à la peine à perpétuité. Il a été reconnu coupable des chefs d'inculpation, adhésion à groupe terroriste armé, homicide volontaire avec préméditation, port d'armes et pose de bombe dans les lieux publics. Cinq autres accusés ont été condamnés à une année de prison ferme pour soutien à groupe terroriste.

Par Ahmed K.

Les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au mois de février dernier lorsqu'une bombe de fabrication artisanale a explosé sur la route à hauteur de l'usine de Socothyd à l'entrée ouest de la ville de Bordj-Menaiel à quelques encablures d'un barrage fixe de la Sûreté nationale. Le bilan de cet attentat terroriste a fait état de 2 morts parmi les militaires et 2 civils blessés. Les policiers chargés de l'enquête ont

interpellé un suspect, en l'occurrence H. Abdelhak frère d'un terroriste. Lequel au cours de l'interrogatoire a reconnu son méfait. Il a précisé qu'il a été sollicité par son frère au maquis pour soutenir les groupes terroristes armés. Dans un premier temps, il était chargé d'effectuer des achats de denrées alimentaires et effets vestimentaires et de fournir des renseignements sur les déplacements des services de sécurité avant de passer à la vitesse supérieure, de

demande de rançon auprès des agriculteurs et pose de bombes. Selon le mis en cause, deux bombes lui ont été remises par le groupe terroriste pour des attentats dont l'une contre la caserne de l'ANP a été exécutée avec succès et l'autre contre un repenti, B. Ali. Selon l'arrêt de renvoi, les enquêteurs ont réussi à récupérer des téléphones portables, des puces des opérateurs de la téléphonie mobile Djezzy et Nedjma acquises d'une manière frauduleuse. A. K.

Tazmalt/Béjaïa

Saisie par la police de 780 kg de poulet avarié

La police judiciaire de la sûreté de daïra de Tazmalt a saisi une quantité de viande blanche au courant de la semaine passée. «La saisie a été effectuée par des policiers dans une voiture Renault express immatriculée à Alger», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cela s'est produit au niveau d'un point de contrôle sur la RN 26. Le mis en cause est un

homme âgé de 50 ans et répondant aux initiales B.R. Lors du contrôle du véhicule de ce dernier, la police a découvert une quantité de 780 kg de poulet avarié en morceaux dégageant une mauvaise odeur. La viande n'a pas été contrôlée par les services vétérinaires puisque l'individu n'a pas fourni le certificat de contrôle vétérinaire lorsque celui-ci lui a été demandé. La

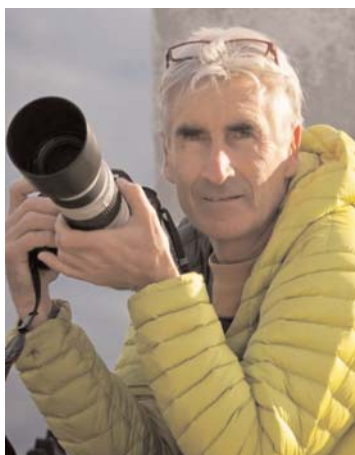
viande a été transférée aux services d'hygiène de l'APC puis contrôlée par un vétérinaire qui a conclu qu'elle était bel et bien impropre à la consommation. La viande a été transférée à la décharge de Tazmalt pour destruction et l'auteur de cet acte est poursuivi en justice. H.C.

En octobre dernier

Un des auteurs de l'assassinat de Hervé Gourdel éliminé par l'ANP

LE MINISTRE de la Justice garde des Sceaux Tayeb Louh a indiqué hier à Alger qu'un des terroristes qui ont assassiné, fin septembre dernier, le ressortissant français Hervé Gourdel a été éliminé par les forces de l'Armée nationale populaire lors d'une opération antiterroriste. «Il ressort de l'enquête sur l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel que l'un des auteurs de ce meurtre, identifié auparavant, a été éliminé en octobre dernier par les éléments de l'ANP dans le cadre d'une

opération antiterroriste», a déclaré M. Louh à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au vote des projets de loi sur la création d'un fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées exerçant le droit de garde des enfants et sur les mutuelles sociales. «L'enquête préliminaire dans cette affaire a permis d'identifier un nombre de terroristes responsables de l'enlèvement et de l'assassinat du touriste français, parmi lesquels figure



le terroriste éliminé par les éléments de l'ANP», a-t-il précisé. Concernant l'enquête sur l'assassinat, en 1996, des moines de Tibhirine, le ministre de la Justice a fait savoir que la mission de la justice algérienne dans cette affaire, comme dans d'autres, était d'œuvrer dans le cadre de la loi pour faire la vérité dans la pondération et conformément aux us et traditions en vigueur en la matière. «Cette affaire est soumise au niveau du pôle judiciaire compétent du tribunal de Sidi M'hamed et le juge

d'instruction fait le nécessaire conformément à la loi», a-t-il enchaîné, assurant que la coopération entre la justice algérienne et son homologue française «se déroule dans de bonnes conditions». «Il y a une coopération entre la justice algérienne et la justice française sur plusieurs affaires. Les deux parties travaillent dans le respect de la loi et de la souveraineté de chaque Etat et sur la base des accords judiciaires liant les deux pays», a encore soutenu M. Louh.

Slim T./APS